



**LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE
DIRECTEUR INTERREGIONAL DES
SERVICES PENITENTIAIRES DU GRAND
EST**



Objet : dysfonctionnements organisationnels et managériaux du Pôle Milieu Ouvert (PMO) de Schiltigheim.

Monsieur le Directeur Interrégional,

Le 30 septembre 2022, les CPIP du PMO de Schiltigheim ont assisté à une réunion de service vécue, de l'avis partagé de tous, comme une véritable humiliation et infantilisation de la part de l'ensemble des cadres du SPIP 67. Depuis, la situation du PMO ne cesse de se détériorer tant avec la hiérarchie de proximité qu'avec la direction départementale au point d'altérer durablement la santé des agents.

Alors même qu'il a été reproché aux CPIP leur « communication violente », comment ne pas dénoncer qu'une telle pratique est depuis régulièrement employée par notre hiérarchie à notre endroit.

Les risques psychosociaux augmentent significativement sans qu'aucune action de prévention ne vienne les résorber.

Les CPIP et les PA font l'objet d'un management ressenti comme tyrannique et autoritaire qui se manifeste par une remise en question de la qualité de leur travail et de leur conscience professionnelle sans qu'aucun élément objectif ou avéré ne vienne l'étayer.

Des communications ont déjà été portées, à plusieurs reprises, à la connaissance de notre DFSPIP qui sont restées à ce jour sans réponse. Certes, une proposition de rencontre avec un psychologue du travail a été évoquée en décembre 2022. Mais 2 mois se sont écoulés, autant dire une éternité pour l'équipe en souffrance, et concrétisation dudit projet.

La réalité de la souffrance au travail est niée. Doit-on rappeler que l'employeur public est garant de la santé physique et morale, ainsi que de la sécurité des agents et qu'à défaut sa responsabilité pourrait être engagée ?

Dans ce contexte alarmant, vous comprendrez que les représentants du personnel du syndicat CGTIP 57/67 et le bureau local de l'UFAP UNSa Justice du SPIP 67 appréhendent la campagne d'évaluation annuelle des agents qui ne peut se dérouler dans des conditions sereines.

En l'absence de réponse du DFSPIP du SPIP 67 aux différentes interpellations et son inertie à apporter des solutions concrètes à cette situation délétère et à la souffrance de ses agents, les représentants du personnel réunis en Intersyndicale depuis le 03/02/2023 en appellent à l'intervention de la DISP et sollicitent une audience auprès de Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires du Grand Est.

A Schiltigheim, le 13/02/2023

Le syndicat CGTIP 57/67

Le bureau local UFAP UNSa Justice